

En Bretagne, depuis près d'un demi-siècle, le dynamisme de l'emploi est porté par l'économie présentielle

Insee Flash Bretagne • n° 93 • Mars 2023

Entre 1975 et 2019, l'emploi progresse plus rapidement en Bretagne qu'en France métropolitaine. En l'espace de 45 ans, sous l'effet du dynamisme démographique de la région, l'emploi augmente fortement dans la sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes localement, résidents ou touristes. Dans le même temps, l'emploi recule dans la sphère productive, qui regroupe les activités de production de biens et services majoritairement exportés vers d'autres territoires. En 2019, deux emplois bretons sur trois relèvent de la sphère présentielle.

En 45 ans, une progression de l'emploi nettement supérieure à la moyenne nationale

Entre 1975 et 2019, l'emploi progresse de 36,3 % en Bretagne, soit 354 400 emplois supplémentaires. Porté en partie par le dynamisme démographique (+29,3 % d'augmentation de la population bretonne sur cette période, contre +24,6 % en France métropolitaine), l'emploi régional augmente davantage qu'au niveau national (+25,3 %). La Bretagne se situe au 5^e rang des régions métropolitaines en termes de croissance de l'emploi, derrière la Corse, l'Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Pays de la Loire ► [figure 1](#).

L'emploi progresse pratiquement dans toute la région, mais plus fortement à l'est (**zones d'emploi** de Rennes et de Vitré) et sur une partie du littoral (zones d'emploi de Vannes, Auray, Saint-Malo et Brest) ► [figure 2](#).

La sphère présentielle se développe sur l'ensemble du territoire breton

La **sphère présentielle** correspond aux activités de services rendus à la population présente (télécommunications, services aux personnes âgées, activités immobilières, hébergement touristique...). En lien avec une demande locale et correspondant à des activités nécessitant une proximité forte avec la population, elle comprend notamment le commerce de détail, la santé et l'action sociale, l'éducation, les services aux particuliers, l'administration et la construction. La **sphère productive**, qui comprend des activités potentiellement exportatrices de biens et services, recouvre notamment l'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et les services aux entreprises.

Depuis 1975, l'emploi présentiel progresse davantage en Bretagne (+75,9 %) qu'en France métropolitaine (+57,0 %) et l'emploi productif recule plus faiblement (-3,5 %) qu'au niveau national (-9,0 %).

Dans la région, les 371 500 emplois supplémentaires de la sphère présentielle se répartissent sur l'ensemble des zones d'emploi bretonnes, mais de façon plus prononcée là où la population croît le plus fortement. La sphère productive diminue globalement, perdant 17 100 emplois en Bretagne. Néanmoins, les emplois productifs progressent dans les zones d'emploi de Rennes, de

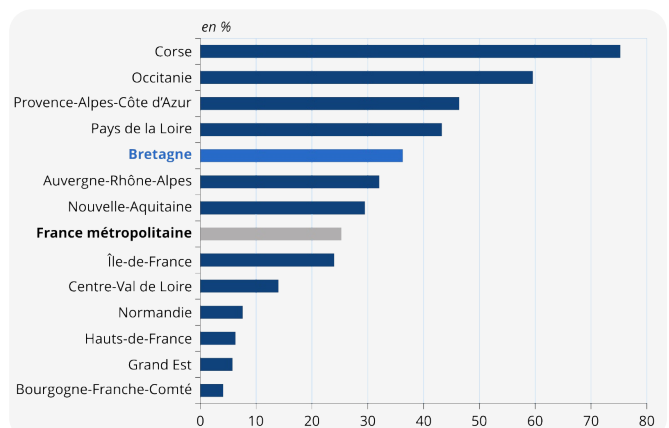
Vannes et de Vitré, et se maintiennent dans les zones d'emploi de Lamballe-Armor, de Ploërmel et de Saint-Malo.

Les zones d'emploi de Rennes et de Vannes sont les plus dynamiques de la région depuis 1975

Dans les zones où il croît le plus entre 1975 et 2019, l'emploi progresse simultanément dans les deux sphères d'activité. Avec une augmentation de 89 % de l'emploi sur cette période, ce sont les zones d'emploi de Rennes et de Vannes qui sont de loin les plus dynamiques. Les emplois de la sphère présentielle ont plus que doublé dans ces deux zones au fort dynamisme démographique. Dans la zone de Vannes, l'attractivité touristique renforce l'essor des activités présentes. Dans le même temps, la croissance de l'emploi productif est élevée à Rennes comme à Vannes (respectivement 57 % et 37 %).

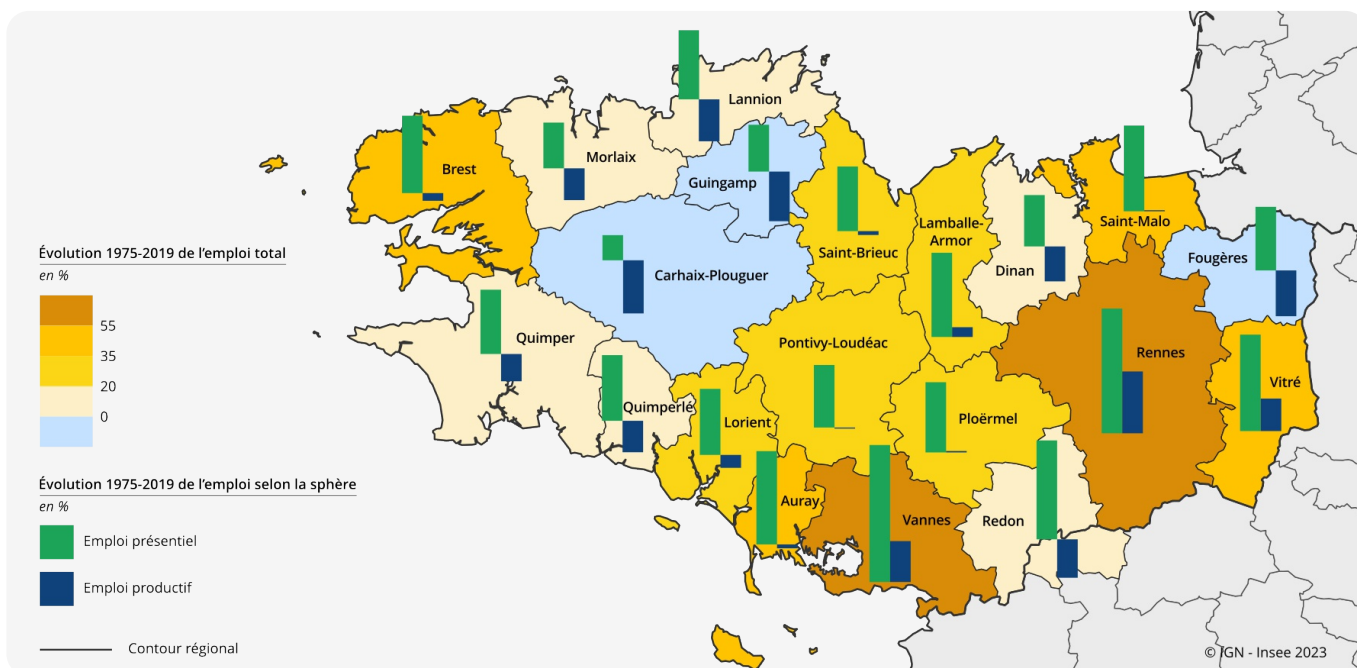
Dans la zone d'emploi de Vitré, à forte orientation productive du fait notamment des industries agroalimentaires implantées sur ce territoire [[Bovi, Le Strat, 2020](#)], l'emploi total a augmenté de

► 1. Évolution de l'emploi au lieu de travail dans les régions métropolitaines entre 1975 et 2019



Source : Insee, recensements de la population 1975 et 2019, exploitations complémentaires au lieu de travail.

► 2. Évolution de l'emploi total et de l'emploi dans les sphères présentielle et productive par zone d'emploi bretonne entre 1975 et 2019



Source : Insee, recensements de la population 1975 et 2019, exploitations complémentaires au lieu de travail.

moitié sur la période (+50 %), avec une croissance soutenue de l'emploi productif (30 %). La progression de l'emploi dans les zones d'emploi de Saint-Malo, d'Auray et de Brest est également supérieure à la moyenne régionale, malgré une stagnation voire un léger repli de l'emploi dans la sphère productive.

Les zones d'emploi de Saint-Brieuc, Lamballe-Armor, Ploërmel, Lorient et Pontivy-Loudéac ont une croissance de l'emploi total comprise entre 22 % et 33 % sur la période, un peu inférieure à la moyenne régionale. Pour ces territoires, la croissance modérée est portée par la sphère présentielle et le maintien global des emplois dans la sphère productive.

L'emploi total recule légèrement dans les zones d'emploi de Guingamp (-7 %) et de Fougères (-9 %), et plus nettement dans celle de Carhaix-Plouguen (-23 %). La croissance de la sphère présentielle ne permet pas de compenser le net repli de l'emploi productif sur ces trois territoires.

En 2019, deux tiers des emplois bretons relèvent de la sphère présentielle

Dans la Bretagne de 1975, les emplois se répartissaient à parts égales entre sphères productive et présentielle, comme en France métropolitaine. En 2019, l'emploi présentiel représente 65 % de l'emploi total dans la région, de même qu'au niveau national.

► Définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

La **partition de l'économie en deux sphères**, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. La **sphère présentielle** regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. La **sphère productive** est déterminée par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

La sphère présentielle compte ainsi 861 100 emplois en Bretagne en 2019. La santé et l'action sociale (24,2 %), l'administration publique (14,8 %), le commerce de détail (13,6 %), l'enseignement (11,8 %) et la construction (10,4 %) occupent une place prépondérante dans cette sphère, en particulier dans les territoires en forte croissance démographique.

La sphère productive compte 469 000 emplois. Ils se répartissent principalement dans l'industrie (32,6 %), avec une forte présence de l'agroalimentaire (4 emplois industriels sur 10), puis dans les activités de services administratifs et de soutien (15,4 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (12,8 %), l'agriculture (12,5 %) et le commerce de gros (11,1 %).

Carole Helleux, Bruno Rul (Insee)

► Source

Les données sont issues des **recensements de la population** de 1975 et de 2019 (exploitations complémentaires au lieu de travail). Les résultats peuvent différer de ceux fournis par les sources administratives issues des déclarations sociales des employeurs, du fait de différences de méthode, de concepts et de champ. En particulier, les emplois occupés en France par des actifs résidant à l'étranger ne sont pas comptabilisés dans le recensement de la population.

► Pour en savoir plus

- **Manné I. et al. (Insee)**, « En quarante ans, l'emploi se concentre progressivement dans les grandes zones d'emploi hors Île-de-France », *Insee Première* n° 1895, mars 2022.
- **Bovi H., Le Strat F. (Insee)**, « L'économie des zones d'emploi bretonnes tournée vers l'agroalimentaire et le tourisme », *Insee Analyses Bretagne* n° 94, septembre 2020.
- **Levy D., Dubois M. (Insee)**, « L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversification des économies locales », *Insee Première* n° 1814, septembre 2020.
- **Gass C., Reynard R., Vialette P. (Insee)**, « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première* n° 1538, février 2015.

Insee Bretagne :
35, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES CEDEX

Directeur de la
publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantisidis

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Maquette :
Nathalie Noël

ISSN 2427-9013

© Insee 2023
www.insee.fr

@InseeBretagne

